

Plan d'investissement autoroutier : 25 opérations en faveur de la mobilité dans les territoires seront réalisées sur les réseaux de VINCI Autoroutes

- Conformément à l'annonce faite par le Président de la République le 28 juillet 2016, VINCI Autoroutes a signé avec l'Etat, le 26 janvier 2017, un Plan d'investissement autoroutier d'un montant de 432 millions d'euros.
- Ce Plan prévoit la réalisation, sur les réseaux ASF, Cofiroute et Escota, de 25 opérations en faveur de la mobilité dans les territoires, permettant d'améliorer notamment la desserte urbaine et périurbaine grâce à l'aménagement de 19 échangeurs.

Des opérations pour optimiser les déplacements dans les territoires

Les opérations du Plan d'investissement autoroutier prévues sur les réseaux de VINCI Autoroutes permettront d'améliorer la desserte des territoires, notamment celle des zones urbaines et périurbaines, grâce à la création de nouveaux échangeurs et d'aires de covoiturage. Répondant aux besoins exprimés par les collectivités territoriales, étroitement associées au processus d'élaboration des projets, ces investissements contribueront également au développement économique des régions concernées.

Les opérations prévues sur les réseaux de VINCI Autoroutes sont les suivantes :

Réseau ASF

Auvergne-Rhône-Alpes :

- A7 - Demi-diffuseur complémentaire de Vienne Sud
- A7 - Diffuseur de Porte DrômArdèche
- A7 - Diffuseur de Saint-Paul-Trois-Châteaux
- A7 - Dossier de demande de principe (DDP) relatif à l'amélioration de l'insertion environnementale de l'A7 dans la traversée de Valence

PACA :

- A7 - Demi-diffuseur complémentaire de Salon Nord
- A8 - Complément du nœud A8/A51 (création d'une bretelle A8 Ouest vers A51 Nord)

Nouvelle Aquitaine :

- A62 - Diffuseur d'Agen Ouest
- A64 - Demi-diffuseur de Carresse-Cassaber
- A64 - Diffuseur de Morlaàs
- A640 - Demi-diffuseur complémentaire BARO / RD817
- A640 - Demi-diffuseur complémentaire BARO / RD19
- A64 - Demi-diffuseur de la Virginie

Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

- A61 - Diffuseur et voies d'entrecroisement de la jonction Est à Toulouse
- A9/A709 - Dossier de demande de principe (DDP) relatif au raccordement de la déviation de Baillargues - Saint-Brès au réseau concédé
- A9/A709 - Dossier de demande de principe (DDP) relatif au raccordement du Contournement Ouest de Montpellier (COM) au réseau concédé

- Programme de réalisation de parkings de covoiturage

Réseau Cofiroute

Centre-Val de Loire

- A10 - Diffuseur du Quart Nord-Ouest de l'agglomération Orléanaise
- A10 / A11 / A71 / A28 - Aménagement de 5 éco-ponts

Pays de la Loire

- A81 - Accès autoroutier au Parc de Développement Economique Laval-Mayenne
- A11 - Diffuseur de Connerré
- A11 - Aménagement de l'échangeur de Porte de Gesvres (périphérique de Nantes)

Réseau Escota

PACA

- A8 - Quart de diffuseur à Beausoleil
- A8 - Dédoulement de la sortie Villeneuve-Loubet
- A8 - Dossier de demande de principe (DDP) relatif à l'aménagement d'un itinéraire de car à haut niveau de service (CHNS) entre Villeneuve-Loubet Plage et Antibes Est (sens Nice vers Antibes)
- A8 - Dossier de demande de principe (DDP) relatif au raccordement RM6202bis à l'A8 (sens Nord>Sud)
- A51 - Diffuseur de Cadarache
- A50-A51 - Protection de champs captants
- Aménagement de 7 éco-ducs et de 4 rétablissements de continuité piscicole
- Traitement de points noirs bruit (PNB)

- Programme de réalisation de parkings de covoiturage

Un programme d'investissement réalisé en cofinancement avec les collectivités territoriales

Ces projets seront cofinancés par les collectivités territoriales concernées et par VINCI Autoroutes grâce à des hausses de péage additionnelles annuelles comprises entre 0,161% et 0,258%, en 2019, 2020 et 2021.

Des opérations prévues pour commencer fin 2017

Sous réserve de l'avis de l'ARAFER, puis de la publication des décrets en Conseil d'Etat correspondants, les premières opérations pourront être engagées dès la fin de l'année 2017.

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes – 189 aires de services – 268 aires de repos – 322 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).

Contacts presse :

François-Brice HINCKER – francois-brice.hincker@vinci-autoroutes.com – 0621951229